



L'Info du Nord vous souhaite

Bonne fête!



- 31 juillet – Frank Dufour, Rivière-Rouge
 - 31 juillet – Ginette Meilleur, L'Ascension
 - 1^{er} août – Nicole Giguère, L'Ascension
 - 1^{er} août – Britanie Levac, Rivière-Rouge
 - 1^{er} août – Allyson Dupuis, L'Ascension
 - 3 août – Marco Charbonneau, L'Ascension
 - 3 août – Éryka Caron-Hay, Rivière-Rouge
 - 4 août – Pierrette Legault, Rivière-Rouge
 - 4 août – Manon Fraser - Labelle
 - 5 août – Martin Caron, Rivière-Rouge
- Gagnante : Éryka Caron-Hay, Rivière-Rouge

INSCRIPTIONS

Pour la publication d'un **BONNE FÊTE** faites parvenir votre demande à info@infodunord.ca Avec les informations suivantes : **Nom de la personne fêtée, date d'anniversaire, adresse complète.**

Le ou la gagnant(e) recevra directement par la poste ses prix. Les demandes incomplètes ne seront pas publiées.

***Veuillez noter que vous devez envoyer les fêtes 2 semaines avant la date d'anniversaire.**

COMMANDITAIRES

IGA Le Marché Raymond
1395, L'Annonciation Sud
Rivière-Rouge • 819-275-3521
Vous offre un gâteau d'anniversaire

Papiers, Ballons en Fête
473, rue L'Annonciation Nord, Rivière-Rouge
Tél.: • 819 275-2611
papiersballons@hotmail.com
Vous offre un bouquet de ballons

Votre conseillère en solution média

Jacinthe Fortier

jfortier@inmedias.ca
819 421-0690

L'Info du Nord
Vallée de la Rouge



À LA UNE

Masque obligatoire dans les lieux publics fermés

La consigne bien suivie dans les commerces de Rivière-Rouge



RONALD MCGREGOR
rmcgregor@inmedias.ca

Depuis que Québec a annoncé le port du masque obligatoire dans les lieux publics fermés, les médias sociaux propagent des histoires peu reluisantes de gens qui font fi de la consigne et de la santé des autres. Toutefois à ce jour, tout va bien à Rivière-Rouge selon la Société de développement commercial (SDC).

« Ça va super bien: il n'y a pas eu d'histoire dans mon commerce le premier samedi, le 18 juillet », explique Frédéric Brière de NAPA Pièces d'Auto, situé à l'extrémité de la rue L'Annonciation Nord dans le secteur L'Annonciation. « Oui, des gens sont arrivés un peu désorganisés, mais c'était le premier jour, ça se comprend, on s'y attendait. Mais si quelqu'un oublie son masque, je vais lui en fournir un pour cette première semaine, sinon je vais en vendre pour celui qui va entrer dans mon commerce. »

Le port du masque s'avère un atout pour le service à la clientèle puisqu'il permet, chez NAPA, malgré un certain réaménagement de l'espace il y a quelques semaines, de mieux servir la clientèle dans les petites allées.

« On n'a pas eu à jouer à la police comme on le voit sur des publications sur Facebook, ajoute Frédéric Brière. Au premier jour on a eu des clients qui disaient à l'entrée: Oups! Je reviens, j'ai oublié mon masque dans l'auto! »

MÊME POUR 5 MINUTES

Pour Luc Poirier de la Société de développement commercial (SDC) de Rivière-Rouge, qui côtoie régulièrement les commerçants de la Ville, ceux-ci ne rapportent aucun incident.

« Je crois, comme les commerçants, que les gens comprennent la situation, et c'est bien comme ça. »

Même pour 5 minutes ou moins dans le commerce, il faut mettre son masque par respect pour les autres, ajoute Luc Poirier.

Les commerçants qui laissent entrer des clients sans couvre-visage pourraient écopier d'une amende allant de 400\$ à 6000\$. Ce n'est que le 1^{er} août que les clients qui contestent le règlement pourraient eux-mêmes risquer d'être mis à l'amende. 7n



La SDC de Rivière-Rouge ne rapporte aucun incident en lien avec l'obligation de porter le masque dans lieux publics fermés comme les commerces. (Photo Unsplash)

Eau potable

Protection des sources d'eau de La Conception et de Nomingue



VÉRONIQUE PICHÉ
vpiche@inmedias.ca

Les sources d'eau potable des municipalités de La Conception et de Nomingue sont au centre d'une analyse dite de vulnérabilité qui sera effectuée cet été par l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS).

L'eau voyage. Atmosphère, cours d'eau, nappes souterraines, océans, glaciers, verre d'eau. Trop souvent tenue pour acquise, l'eau est pourtant une ressource non-renouvelable et essentielle. Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) édicté en 2016 est venu remplacer son petit frère jugé peu exigeant en matière de protection de l'eau potable. Concrètement, ce règlement national oblige maintenant des municipalités responsables de prélèvement d'eau à transmettre au ministère de l'Environnement un rapport d'analyse de la vulnérabilité de leur source, signé par un professionnel.

L'Organisme de bassins versants RPNS est responsable de mener à terme ces analyses pour La Conception et Nomingue. On identifiera les activités et problèmes qui affectent – ou



Une équipe sur le terrain à Nomingue pour effectuer des tests d'eau. (Photo gracieuseté – OBV RPNS)

même pourraient affecter – tant la qualité que la quantité des eaux exploitées par ces municipalités. Cette analyse qui sera transmise au ministère pourra servir à élaborer un plan de mesures d'urgence et un autre de protection des sources d'eau potable. 7n

« Au Québec, on est chanceux parce qu'on a beaucoup d'eau, mais en temps de sécheresse on prend conscience dans les municipalités des défis d'approvisionnement. »
-Olivier Larouche, chargé de projets à l'OBV RPNS